



RAPPORT D'ACTIVITE AVRIL 2024





RAPPORT AVRIL 2024

EAGLE CÔTE D'IVOIRE

Rapport d'activités avril 2024

1. Points principaux

2. Investigations

3. Opérations

4. Légal

5. Média

6. Relations extérieures

1. Points principaux

Le projet a poursuivi ses activités au cours du mois d'avril 2024. Les enquêtes menées ce mois-ci ont permis de mener une opération d'interpellation d'un présumé trafiquant de peaux de panthère en fuite depuis début mars 2024. Ce dernier était nommément cité dans l'affaire de saisie de peaux de panthères à Soubré lors de l'opération du 7 mars 2024 où un présumé trafiquant de peaux de panthère avait été interpellé. Ce dernier avait s'était réfugié dans les environs de Bandikro, un village de Soubré.

Les enquêtes visant des objectifs à long terme continuent d'être menées par nos équipes.

Notre équipe a suivi de très près l'affaire portant sur les trafiquants de perroquets interpellés le 11 avril 2023 à Abidjan avec 115 perroquets. L'affaire a été mise en instruction.

L'équipe a également suivi l'affaire portant sur l'arrestation des quatre trafiquants d'ivoires d'éléphants à Gabiadji. L'affaire a également été mise en instruction.

Notre équipe a aussi suivi l'affaire en instruction du trafiquant de peaux de panthères interpellé le 7 mars 2022 à Soubré.

Le projet continue sa collaboration avec les autorités de Côte d'Ivoire, notamment avec l'Unité de Lutte contre la Criminalité Transnationale Organisée (UCT), l'OIPR, l'Office

Ivoirien des Parcs et Réserves et avec le MINEF (Ministère des Eaux et Forêts) et la Direction de la Faune du MINEF.

2. Investigations

Les missions au mois d'avril 2024 se sont principalement concentrées sur les enquêtes à long terme sur des réseaux déjà identifiés. Le département d'investigations a mené 28 missions d'investigations et a identifié 40 trafiquants dans le District Autonome d'Abidjan et dans 8 régions du pays. Les enquêtes ont abouti à une opération à Bandikro, un village de Soubré.

Missions d'investigations	Régions	Nombre d'Opérations	Nombre de trafiquants ciblés
28	09	01	40

3. Opérations

Le 28 avril 2024, un présumé trafiquant de peaux de panthère en fuite depuis début mars, fût interpellé dans les environs de Bandikro, un village de Soubré, localité située au sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Ce dernier était le présumé fournisseur des deux peaux de panthères saisies en mars dernier lors d'une opération menée à Soubré. L'opération avait conduit à l'arrestation d'un présumé trafiquant de deux peaux de panthères et l'affaire avait été mise en instruction pour espérer trouver d'éventuels complices.

L'arrestation fût possible grâce au fruit de la collaboration entre l'Unité de lutte contre la Criminalité Transnationale Organisée (UCT), la Direction de la zone sud-ouest de l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR) et EAGLE-Côte d'Ivoire dont ils ont bénéficié l'assistance technique.

Le mode opératoire du présumé trafiquant fugitif consistait à subventionner les chasseurs traditionnels à l'effet de lui fournir les produits d'espèces fauniques rares. Pour le cas espèce, il échangea des cartouches à des braconniers pour obtenir les deux peaux de panthères à l'effet de les commercialiser dans la ville de Soubré.

Les peaux de panthères provenaient probablement du parc national de Taï, l'un des derniers refuges pour la faune de la région.



Les perquisitions effectuées dans sa maisonnée, avaient permis de saisir un fusil de type calibre 12, des cartouches, des morceaux de peaux de singe, de ratel, de crocodile et de Bongo.



Les peaux de panthères saisies le 7 mars 2024 appartenaient à deux jeunes panthères qui n'avaient pas eu le temps de se reproduire. Ce qui démontre clairement que les trafiquants sont sans scrupules et sont appâtés uniquement par le gain d'argent.

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a classé la panthère comme quasi menacée en 2008, puis a élevé le classement à espèce vulnérable en 2016. Les principales menaces pesant sur l'espèce sont le trafic pour sa peau et ses os, utilisés en pharmacopée traditionnelle asiatique ainsi que les conflits avec les propriétaires de bétail et la raréfaction de ses proies.

La panthère est protégée au titre de l'annexe I de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) depuis juillet 1975, c'est-à-dire que l'exportation d'un spécimen nécessite la délivrance et la présentation préalables d'un permis d'exportation.

En Côte d'Ivoire, la panthère est inscrite à l'annexe I de la loi ivoirienne n°94-442 du 16 août 1994 portant modification de la loi n°65-255 du 04 août 1965 relative à la protection de la faune et à l'exercice de la chasse. L'animal est intégralement protégé, donc le transport, la capture, la possession, la commercialisation d'un spécimen vivant ou mort est formellement interdit.

Tableau des Opérations

Nombre d'opérations	Régions	Nombre de trafiquants arrêtés	Produits de contrebande
01	01	01	Des morceaux de peaux de singe, de ratel, de crocodile et de Bongo.

4. Légal

En avril, le département légal a travaillé sur plusieurs dossiers :

Le département légal a pris part le 28 avril 2024 à l'opération d'arrestation d'un fugitif présumé trafiquant de peaux de panthère dans les environs de Bandikro à Soubré,

localité située au sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Ce dernier a été déféré le 03 mai 2024 à la Section de Tribunal de Soubré, puis mis sous mandat de dépôt.

Le département juridique a pris part le 4 avril 2024 avec le coordonnateur à un atelier à l'Ong WCF sur atelier de la société civile portant contribution dans l'élaboration des projets de texte d'application du projet de code de la faune.

Le département juridique a également suivi le dossier sur les 02 trafiquants de perroquets interpellés à Abidjan le 11 avril 2023. Le dossier a été placé en instruction au vu du caractère transnational de l'affaire et des enquêtes à poursuivre dans de nombreux pays.

Le département juridique a aussi suivi l'affaire en instruction du trafiquant de peaux de panthères interpellé le 7 mars 2022 à Soubré.

Les juristes ont lancé un avis de recrutement en vue d'étoffer l'équipe existante. L'avis de recrutement concerne un enquêteur de nouvelle génération ayant une parfaite connaissance de l'anglais, l'arabe et le mandarin. Un avis de recrutement a été également lancé pour le recrutement de juristes. Un juriste est en essai à l'heure actuelle.

Nombre de Missions (Préciser le lieu et raison)	Nombre de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci	Nombre de trafiquants jugés	Les peines de prison ce mois ci	Nombre de trafiquants condamnés (Peine de prison)	Nombres d'audiences suivies
01 (Participation à l'opération de Bandikro-Soubré)	06	00	00	00	00

5. Media

Le département n'a pas fait des publications dans les médias ce mois-ci.

Tableau des Médias

Nombre total de pièces médiatiques :	00		
Télévision	Radio	Presse écrite	Presse en ligne
00	00	00	00

6. Relations extérieures

Dans le cadre de la collaboration entre EAGLE-CI et l'UCT, le coordinateur a eu une réunion avec les officiers afin d'avancer sur les grandes enquêtes.

Les équipes de EAGLE ont pu collaborer avec l'OIPR afin de localiser et d'organiser l'interpellation du présumé trafiquant de peaux de panthères a Bandikro.

